

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Mida San 335 RV

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** FR-2023-0034

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0029079-0001

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	19
5.1. Consignes d'utilisation	19
5.2. Mesures de gestion des risques	19
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	19
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	19
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	20
6. Autres informations	20

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Mida San 335 RV
-----------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

**Nom et adresse du titulaire de l'autorisation**

Nom	Christeyns NV
Adresse	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique

**Numéro de l'autorisation**

FR-2023-0034 1-1
------------------

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3**

FR-0029079-0001
-----------------

**Date de l'autorisation**

17/05/2023
------------

**Date d'expiration de l'autorisation**

25/12/2031
------------

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

Christeyns N.V.
-----------------

**Adresse du fabricant**

Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
-----------------------------------

**Emplacement des sites de fabrication**

Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
-----------------------------------

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns s.r.o.
<b>Adresse du fabricant</b>	Vitovska 453/7 742 35 Odry République tchèque
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Christeyns s.r.o. 742 35 Odry République tchèque

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns Food Hygiene sas
<b>Adresse du fabricant</b>	ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France

<b>Nom du fabricant</b>	Betelgeux sl
<b>Adresse du fabricant</b>	Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valence Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valence Espagne

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns France sa
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de la Maladrie 31, PI de la Vertonne 44120 Vertou France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Rue de la Maladrie 31, PI de la Vertonne 44124 Vertou France

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns Professional Hygiene srl.
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Aldo Moro 30 20060 Pessano con Bornago Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via Aldo Moro 30 20060 Pessano con Bornago Italie

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns UK Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns Food Hygiene Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1354 - Propane-1-ol
<b>Nom du fabricant</b>	OQ Chemicals GmbH (Formerly OXEA GmbH)
<b>Adresse du fabricant</b>	Otto-Roelen-Str. 3 46147 Oberhausen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Oxea corporation. 2001 FM 3057 TX 77404 Bay City États-Unis

<b>Substance active</b>	1354 - Propane-1-ol
<b>Nom du fabricant</b>	Sasol Chemie GmbH & Co. KG
<b>Adresse du fabricant</b>	Anckelmannsplatz 1 20537 Hambourg Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Secunda Chemical Operations, Sasol Place, 50 Katherine streeed 2090 Sandton Afrique du Sud

<b>Substance active</b>	1355 - Propane-2-ol
<b>Nom du fabricant</b>	Brenntag GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Stinnes Platz 1 45472 Mülheim an der Ruhr Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shell Nederland Raffinaderij BV, Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
	Exxon Mobil, 4045 Scenic Hwy, Baton Rouge 70805 Los Angeles États-Unis

<b>Substance active</b>	1355 - Propane-2-ol
<b>Nom du fabricant</b>	Alcoholes Montplet S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	NOVAPEX, NOVACAP, Le Carré Joannès, 29 avenue Joannès Masset CS 10619 69258 Lyon Cedex 09 France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	NOVAPEX, Rue Gaston Monmousseau 38150 Salaise-sur-Sanne France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	24,54
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	9,77

### 2.2. Type de formulation

AL – Liquide prêt à l'emploi
------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>Éviter de respirer les vapeurs.</p>

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - TP02 Désinfection des surfaces, pulvérisation par pulvérisateur à gâchette

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  En intérieur dans les industries pharmaceutiques et autres industries hors agro-alimentaires Désinfection des surfaces dures/non poreuses de petite taille avec nettoyage préalable
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisateur à gâchette Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 30 mL/m <sup>2</sup> Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi  Dose d'application : 30 mL/m <sup>2</sup>

	<p>Température ambiante</p> <p>Temps de contact : 5 min</p> <p>Fréquence: 1 application par jour maximum</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bouteille en PEHD de contenance de 1 L avec dispositif de pulvérisation à gâchette distinct</p> <p>Bouteille de recharge en PEHD de contenance 5 et 10 L</p> <p>Bidon de recharge en PEHD de contenance de 22 et 25 L</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser agir le temps de contact indiqué. Le produit peut être essuyé avec un mouchoir ou un chiffon après pulvérisation et temps de contact requis.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées.

Tous types de pièces :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.

Pièces non spécifiées (20 m<sup>3</sup>) et petites pièces (10 m<sup>3</sup>) :

- Maximum 1 application par jour.



- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 9 heures après le traitement.

Installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques :

- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors du mélange et du chargement. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

\* filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

#### **4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

### **4.2 Description de l'utilisation**

#### **Utilisation 2 - TP02 Désinfection des surfaces, pulvérisation à basse pression**

##### **Type de produit**

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Bactéries  Nom commun: Bactéries  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Levures  Nom commun: Levures  Stade de développement: Pas de donnée</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>En intérieur dans les industries pharmaceutiques et autres industries hors agro-alimentaires  Désinfection des surfaces dures/ non poreuses avec nettoyage préalable</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation à basse pression  Description détaillée:  -</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: 200 ml / m<sup>2</sup>  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications:  Prêt à l'emploi</p> <p>Dose d'application : 200 mL/m<sup>2</sup></p> <p>Température ambiante</p> <p>Temps de contact : 5 minutes</p> <p>Fréquence : 1 application par jour maximum</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bouteille en PEHD de contenance 5 et 10 L</p> <p>Bidon en PEHD de contenance de 22 et 25 L</p> <p>Cuve en PEHD de contenance 220 et 1000 L</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas essuyer le produit après pulvérisation, laisser sécher.

## 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées.

Tous types de pièces :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection imperméable au produit biocide doit être portée.

Pièces non spécifiées (20 m<sup>3</sup>):

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 8 m<sup>2</sup>.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 12 heures après le traitement.

Petites pièces (10 m<sup>3</sup>) :

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 4 m<sup>2</sup>.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter l'espace après le traitement et ne pas rentrer avant 12 heures après le traitement.

Salles blanches :

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 10 m2.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Un taux de renouvellement d'air de 20/h est requis pendant l'utilisation.
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter l'espace après le traitement et ne pas rentrer pas avant 1 heure après le traitement.

Laboratoires et biotechnologie :

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 10 m2.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 1 heure après le traitement.

Installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques :

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 10 m2.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 1 heure après le traitement.

\* filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-
---

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-
---

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - TP04 Désinfection des surfaces, pulvérisation par pulvérisateur à gâchette

<b>Type de produit</b>	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  En intérieur dans les cuisines de grande taille, restaurants, industries agro-alimentaire Désinfection de surfaces dures/non poreuses de petite taille avec nettoyage préalable
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisateur à gâchette Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 30 mL/m <sup>2</sup> Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi  Dose d'application : 30 mL/m <sup>2</sup>  Température ambiante  Temps de contact : 5 minutes  Fréquence : 1 application par jour maximum

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD de contenance de 1 L avec dispositif de pulvérisation à gâchette distinct  Bouteille de recharge en PEHD de contenance 5 et 10 L  Bidon de recharge en PEHD de contenance de 22 et 25 L

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser agir le temps de contact indiqué. Le produit peut être essuyé avec un mouchoir ou un chiffon après pulvérisation et temps de contact requis.

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées.

Tous types de pièces :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.

Pièces non spécifiées (20 m<sup>3</sup>) et petites pièces (10 m<sup>3</sup>)

- Maximum 1 application par jour.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 9 heures après le traitement.

Cuisines et cantines :

- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors du mélange et du chargement. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

\*filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 4.4 Description de l'utilisation

### Utilisation 4 - TP04 Désinfection des surfaces, pulvérisation à basse pression

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries  
 Nom commun: Bactéries  
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures  
 Nom commun: Levures  
 Stade de développement: Pas de donnée

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  En intérieur dans les cuisines de grande taille, restaurants, industries agro-alimentaires Désinfection de surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation à basse pression Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 200 mL/m <sup>2</sup> Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi  Dose d'application : 200 mL/m <sup>2</sup>  Température ambiante  Temps de contact : 5 minutes  Fréquence : 1 application par jour maximum
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD de contenance 5 et 10 L  Bidon en PEHD de contenance de 22 et 25 L  Cuve en PEHD de contenance 220 et 1000 L

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas essuyer le produit après pulvérisation, laisser sécher.

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées (les mesures de protection individuelle doivent être temporaires).



Tous types de pièces :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection imperméable au produit biocide doit être portée.

Pièces non spécifiées (20 m<sup>3</sup>):

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 8 m<sup>2</sup>.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 12 heures après le traitement.

Petites pièces (10 m<sup>3</sup>) :

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 4 m<sup>2</sup>.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter l'espace après le traitement et ne pas rentrer avant 12 heures après le traitement.

Cuisines collectives et cantines

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 10 m<sup>2</sup>.
- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 1 heure après le traitement.

Cuisines industrielles:

- Maximum 1 application par jour sur une surface maximale de 10 m2.
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 1 heure après le traitement.

\* filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.5 Description de l'utilisation

#### Utilisation 5 - TP04 Désinfection d'objets par trempage

##### Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  En intérieur dans les cuisines de grande taille, restaurants, industries agro-alimentaires Désinfection d'instruments ou d'équipements par trempage avec nettoyage préalable
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Trempage Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi  Température ambiante  Temps de contact : 5 minutes  Fréquence: 1 application par jour maximum
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel  Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD de contenance 5 et 10 L  Bidon en PEHD de contenance de 22 et 25 L  Cuve en PEHD de contenance 220 et 1000 L

#### 4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Désinfection d'instruments ou d'équipements par trempage (introduction d'objets dans un bain pré-rempli) ou remplissage (remplissage d'un bain vide, qui contient déjà les objets). Dans les deux cas, les objets sont complètement immergés.
- Ne pas réutiliser le bain. Le bain n'est utilisé qu'une fois par jour et renouveler la solution de bain tous les jours.

#### 4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées.

Tous types de pièces :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.

Pièces non spécifiées (20 m3) :

- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 1 heure après le traitement.

Petites pièces (10 m3) :

- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 3 heures après le traitement.

#### 4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toutes les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées/rincées/séchées avant la procédure de désinfection : l'utilisateur doit soigneusement nettoyer, rincer et vidanger les liquides de nettoyage des surfaces à désinfecter.
- Tous les produits doivent être utilisés non dilués.
- Se référer à la description de la méthode d'application liée à chaque utilisation pour bien connaître le temps de contact requis et si un rinçage final (à l'eau potable) après désinfection est requis.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser dans des zones bien ventilées.
- Assurer une ventilation adéquate avant de pénétrer dans les pièces traitées.
- Non destiné aux zones accessibles au grand public.
- Eviter le contact avec les yeux.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre, dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Suivre les procédures de mise à la terre pour éviter l'électricité statique.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Protéger du rayonnement solaire direct.
- Protéger du gel.
- Durée de conservation : 2 ans

## **6. Autres informations**

Le produit contient du propan-2-ol pour lequel une valeur d'inhalation de l'AEC pour l'utilisateur professionnel a été convenue et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.